

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS DAMES
PHASE INTER REGIONALE**

**SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 JUIN 2020
Au GOLF de CHOLET**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipes : ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 24

Priorité aux équipes en fonction de l'ordre du mérite 2019 des clubs dames, puis par ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas à ce mérite.

Pour les équipières : ouvert aux joueuses ayant plus de 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.
Voir le règlement général des épreuves par équipes du vade-mecum 2020.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- 4 Simples / stropke play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale : selon le quota fédéral accordé en 2020 pour l'inter région Ouest, **les 3 meilleures équipes** du classement final de l'épreuve monteront en 3ème Division Nationale (Vade-mecum 2020 p.90)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscriptions : 200 Euros par équipe (facturation ffgolf)

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3ème Division.